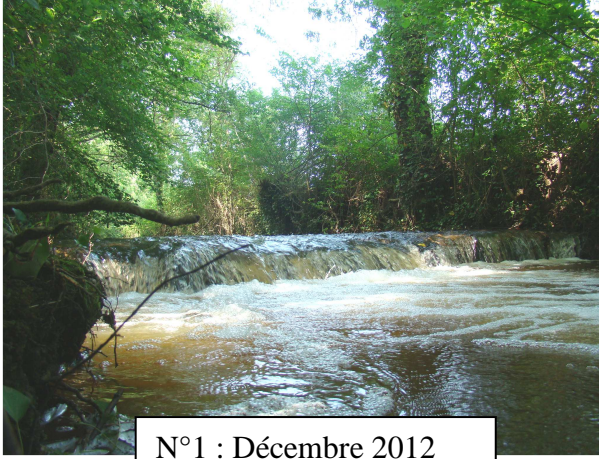
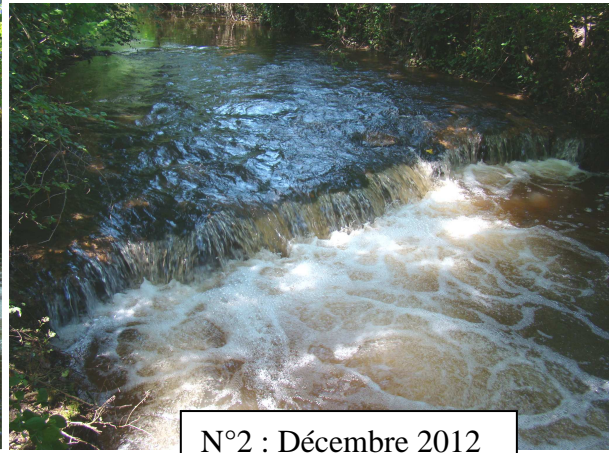


Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

Fiche n° 1



N°1 : Décembre 2012



N°2 : Décembre 2012



N°1 : Septembre 2005



N°2 : Septembre 2005

Constat	Deux érosions régressives, uniformisation du lit mineur, hauteur de berge supérieure à 1,5 m. Hauteur de chute : 1 m pour n°1 et 0,75m pour n°2 Largeur de chute : 5 m pour les deux Commune de Médillac
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Les deux érosions régressives consécutives au recalibrage et aux curages, accentuent les vitesses d'écoulements, diminuent la continuité piscicole hors période de crues et perturbent la recharge latérale de la nappe alluviale.
Distance depuis la confluence avec la Tude	n°1 = 100 m n°2 = 200 m
Objectifs à atteindre	Stopper ces deux érosions régressives, permettre leur franchissabilité toute l'année, diminuer les vitesses d'écoulements et améliorer la recharge de la nappe alluviale.
Travaux à réaliser	Recharge du lit mineur avec des blocs 300/600 et du petit granulats 0/150 silicocalcaire avec reméandrage dans le lit mineur. Création de radiers et préservation de fosses.
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux
Quantité	n°1 = 70 m ³ n°2 = 50 m ³
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne voir annexe Pêche présence/absence : 2014 et 2016 convention Fédé pêche16
Propriétaires des parcelles	Mr Gendreau Jean François – 16210 Médillac

Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

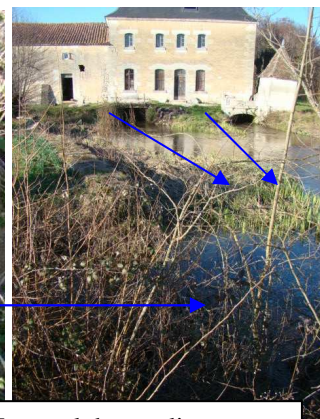
Fiche n° 2



Amont du moulin de Roche



Ouvrage vétuste de décharge amont



Vue aval du moulin :
confluence avec le canal de
décharge à gauche

Constat	<p>Le moulin de Roche se trouve sur la commune de Rioux-Martin, le nouveau propriétaire est Mr Williams qui a récemment racheté le moulin de la famille Deschamps. Le moulin est au fils de l'eau, il est alimenté par l'Argentonne et la Tude au niveau du lieu dit « le Berteau ».</p> <p>Il a pour objectif de restaurer l'ensemble du bâti du moulin pour faire un « Bed and breakfast ». Il existe deux coursiers dans le moulin sans vannage en place.</p> <p>Le propriétaire n'a pas pour objectif de remettre un système de vannage ou d'utiliser la force hydraulique pour l'instant!</p>
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Les deux radiers maçonnés à l'intérieur du moulin ont une pente importante et ne permettent pas la remontée des poissons hors crue exceptionnelle (décennale).
Distance depuis la confluence avec la Tude	1650 m
Objectifs à atteindre	Rendre ce moulin franchissable
Travaux à réaliser	<p>Aménager et utiliser l'ancienne prise d'eau de la décharge 50 m en amont du moulin qui va parcourir 165 m autour du moulin et rejoindre la fosse de dissipation quelques mètres en aval du moulin afin que la migration piscicole se fasse par ce bras de contournement.</p> <p>Créer un radier rustique en travers du bief afin d'alimenter ce bras de contournement et d'avoir un débit d'attrait suffisant.</p> <p>Aménager de l'ancienne vanne de décharge en rive droite et de l'ensemble du lit qui contourne le moulin. Apport de matériaux silico calcaire 0/150 sur l'ensemble du fond de lit.</p> <p>Aménager la confluence pour augmenter l'attractivité de ce bras de contournement.</p>
Aspects administratifs	<p>DIG + déclaration</p> <p>Autorisation en cours de la part du propriétaire pour l'ensemble du projet.</p>
Quantité	50 m ³ + maçonnerie
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne voir annexe Pêche présence/absence : 2014 et 2016 convention Fédé pêche16
Propriétaires des parcelles	Mr et Mme Williams

Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

Fiche n° 3 : Croix de l'Argentonne



Aval du pont : Mai 2012

Constat	La route départementale RD 136 passe sur un ancien pont de pierre disposant de 3 passages de 90 cm de large, de 1,30 m de hauteur et 6 m de long. La section d'écoulement en amont de l'ouvrage avoisine les 3 m de large. L'aval et le radier du pont sont en pierres de taille et en béton lisse. Un mètre en aval du pont nous pouvons constater une érosion du fond du lit mineur avec une différence de niveau d'une trentaine de centimètres hors période de crue.
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Les vitesses d'écoulements et la structure lisse du fond de cet ouvrage rendent le franchissement piscicole difficile notamment pour les anguillettes quand les vitesses dépassent 1,5 m/s. En période d'étiage on peut constater une vidange rapide et une faible lame d'eau en amont de l'ouvrage consécutif à la différence de fond de lit entre l'amont et l'aval de l'ouvrage.
Distance depuis la confluence avec la Tude	2320 m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable et maintenir une lame d'eau en amont plus importante en période d'étiage.
Travaux à réaliser	Créer des bassins successifs à partir de 2 m en dessous du pont avec une pente de 2 %. Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques. Le premier radier rustique sera implanté 10 cm en dessus du radier du pont afin de limiter les vitesses d'écoulements et de permettre sa franchissabilité toute l'année. Recharge du lit mineur avec des blocs et du petit granulat 0/150 silicocalcaire.
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux
Quantité et Coût estimatifs	15 m ³ de matériaux
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne voir annexe Pêche présence/absence : 2014 et 2016 convention Fédé pêche16
Propriétaires des parcelles	Mr Chadefaud Adrien sur les deux rives

Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

Fiche n° 4



Constat	Lieu dit « chez Peuchaud ». Erosion régressive et hauteur de berges (revanche) supérieure à 2m. Hauteur de chute à rattraper : 80 cm
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	Suite à la construction et au positionnement d'un nouveau pont en 1998 se trouvant une vingtaine de mètres en aval est apparu un approfondissement du lit mineur. La structure du fond de lit est facilement érodable et friable. Cette érosion avoisine 80 cm de hauteur. Hors période de crue, cet endroit est difficilement franchissable avec une lame d'eau de seulement quelques centimètres. Cette érosion progresse de quelques mètres par an, supprime tout substrat de fond de lit et rend totalement inhospitalier ce milieu. Cette érosion provoque une vidange rapide de l'amont du secteur sur environ 150 m avec une faible lame d'eau et perturbe la recharge latérale de la nappe alluviale.
Distance depuis la confluence avec la Tude	4250 m
Objectifs à atteindre	Stopper cette érosion régressive, permettre sa franchissabilité toute l'année, diminuer les vitesses d'écoulements et améliorer la recharge de la nappe alluviale.
Travaux à réaliser	Recharge du lit mineur avec des blocs et du petit granulat 0/150 silicocalcaire (SC) avec reméandrage dans le lit mineur. Création de radiers et préservation de fosses dans la mesure du possible.
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux
Quantité	25 m3 de matériaux
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne voir annexe Pêche présence/absence : 2014 et 2016 convention Fédé pêche16
Propriétaires des parcelles	Rive droite : Mr Afferton Rive gauche : Mr Aguera

Restauration hydromorphologique de l'Argentonne

Fiche n° 5



Vues aval vers amont = aval du pont

Mai 2012

Vue plongeante depuis le pont vers l'aval

Constat	<p>La route départementale RD 20 passe sur un ancien pont de pierre dans le bourg de Rioux-Martin disposant de 2 passages de 87 cm de large, de 2,15 m de hauteur et 6 m de long. La section d'écoulement en amont de l'ouvrage avoisine les 3 m de large. Le radier du pont est en pierre de taille lisse.</p> <p>Hauteur de chute à rattraper : 30cm</p>
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	<p>Les vitesses d'écoulements et la structure lisse du fond de cet ouvrage rendent le franchissement piscicole difficile notamment pour les anguillettes quand les vitesses dépassent 1,5 m/s. La section aval du cours d'eau a été recalibré dans les années 90 provoquant une incision verticale du lit et une revanche d'environ 1,50 m. En période d'étiage on peut constater une vidange rapide et une faible lame d'eau en amont de l'ouvrage consécutif à la différence de fond de lit entre l'amont et l'aval de l'ouvrage.</p>
Distance depuis la confluence avec la Tude	4680 m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable et maintenir une lame d'eau amont plus importante en période d'étiage.
Travaux à réaliser	<p>Créer des bassins successifs à partir de 3 m en dessous du pont avec une pente de 2 %. Préservation de fosses dans la mesure des possibilités techniques.</p> <p>Le premier radier sera implanté 10 cm en dessus du radier du pont afin de limiter les vitesses d'écoulements et de permettre sa franchissabilité toute l'année.</p> <p>Recharge du lit mineur avec des blocs et du petit granulat 0/150 SC.</p>
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux
Quantité et Coût estimatifs	10 m ³ de matériaux
Suivi : n+1 et n+3	Basé sur IPR de 2010 Croix de l'Argentonne voir annexe Pêche présence/absence : 2014 et 2016 convention Fédé pêche16
Propriétaires des parcelles	Rive droite : Mr Boniface Rive gauche : Mr Boniface